

Informations de base	
2023/2709(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Modalités de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement dans certaines pêcheries des eaux occidentales pour la période 2021-2023: rectification de la version en langue néerlandaise Complétant 2018/0074(COD) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique Océan Atlantique région	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
25/10/2018	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
11/05/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)03026	
11/05/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
31/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/07/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		